

Votre entreprise
veut rester
conforme à la
réglementation,
vous pouvez agir !

L'ANALYSE DES ACCIDENTS ET INCIDENTS PAR LA MÉTHODE DE L'ARBRE DES CAUSES : PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL



Public :

Cette formation s'adresse aux chefs d'entreprise, cadres dirigeants, salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels.



Objectifs :

- Animer ou participer à la démarche d'analyse des accidents
- Maîtriser la pratique de la méthode de l'arbre des causes
- Proposer des mesures correctives efficaces pour réduire les accidents ou incidents



Points clés de la formation :

- **Rappel du cadre général de la prévention :**
 - ✓ Les enjeux de la prévention
 - ✓ Les principes généraux de prévention
 - ✓ Les obligations de l'employeur et des salariés.
- **L'analyse d'accident : pour quoi faire ?**
 - ✓ Les définitions
 - ✓ Les objectifs
 - ✓ Les enjeux sociaux, économiques et juridiques.
- **L'étude de l'accident du travail :**
 - ✓ L'enquête
 - ✓ Le compte-rendu.

• Méthode d'analyse de l'arbre des causes :

- ✓ La préparation
- ✓ Initiation à la méthode : la recherche des faits, la construction de l'arbre des causes, le plan d'action.

• Exercices d'apprentissage de la méthode.



Organisation, durée, date(s) :

Durée : 1 jour
Horaires : 9h — 17h
Lieu : Paris
Date : **04/11/2024**
Tarif : **Subventionné**

Modalités et délais d'accès : [consulter le planning de formation.pdf](#)

Prérequis : aucun
Méthodes pédagogiques mobilisées et modalités d'évaluation : accueil dans une salle de classe dédiée, support de cours projeté, évaluation à chaud, certificat de réalisation de l'action.

Cette formation est réalisable en intra, mais ne bénéficie pas dans ce cadre de subventionnement. N'hésitez pas à nous consulter.



Accessibilité aux personnes handicapées.

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.